

GRAND PRIX DE St LAURENT – PLOEMEL

Challenge Jacques RAFFRAY

Les 17 et 18 mai 2014

Golf de Saint-Laurent - 56400 PLOEMEL

Règlement Particulier de l'Epreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des Epreuves Fédérales Amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	Epreuve ouverte à tous les Joueurs licenciés de la Fédération reconnue et répondant aux exigences du statut Amateur. Le Joueur doit être à jour de son certificat médical auprès de la Fédération.
TERRAIN	Parcours des Pins ⇒ Messieurs : 6.068 m Par 72 SSS : 72,5 Slope 134 Marques Blanches ⇒ Dames : 5.295 m Par 72 SSS : 74,0 Slope 129 Marques Bleues
FORMULE	36 Trous - 18 trous le samedi – 18 trous le dimanche - Simple Stroke Play - Vendredi 16 mai 2014 : Entraînement sur réservation des départs au 02.97.56.85.18
INDEX	Date de prise en compte des Index : Vendredi 2 mai 2014 à 9 heures tels que communiqués par FLEOLE
SERIES	⇒ Messieurs : 1 ^{ère} Série Index 8,4 ⇒ Dames : 1 ^{ère} Série Index 11,4
INSCRIPTIONS	Par ECRIT Secrétariat du Golf de St-Laurent - 56400 PLOEMEL Tel : 02.97.56.85.18 ou par mail assl@wanadoo.fr (Mail Association Sportive) Avant le Vendredi 2 mai 2014 avec Nom et Prénom + droit d'engagement et N° de Licence <i>Si le champ des joueurs est incomplet, il sera complété par les joueurs qui s'inscriront après cette date.</i>
DROIT ENGAGEMENT Journée d'entraînement incluse	⇒ 80 € Pour les Adultes ⇒ 40 € pour les Joueurs nés en 1989 et après ⇒ 20 € pour les Joueurs nés en 1996 et après ⇒ 60 € pour les Joueurs BlueGreen abonnés « EXCLUSIVE » extérieurs à St Laurent (<i>en cours de validité</i>) ⇒ 25 € pour les Joueurs BlueGreen abonnés « EXCLUSIVE » à Saint Laurent et/ou tous les Joueurs BlueGreen abonnés « FRANCE » (<i>en cours de validité</i>) ⇒ Tout Joueur déclarant forfait après le Tirage des Départs ne sera pas remboursé.
LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS	⇒ Si le nombre de candidatures à la clôture pour la Série Messieurs dépasse 102 , les inscrits seront retenus en priorité selon le cahier des charges des Grands Prix. ⇒ Si le nombre de candidatures à la clôture pour la Série Dames dépasse 30 , les inscrites seront retenues en priorité selon le cahier des charges des Grands Prix. ⇒ Si le quota Dames n'est pas atteint, les places restantes seront attribuées à la Série Messieurs. ⇒ Le Comité de l'épreuve attribuera 5 Wild Cards incluses dans le champ des 132 Joueurs.
TIRAGE	⇒ Le samedi : Dans l'ordre des index. ⇒ Diffusion des heures de départs le jeudi 15 mai 2014 à 18 h sur le site blog de l'AS : http://saintlaurent.formulegolf.eu/ ou www.assogolf.com ⇒ Le dimanche : Dans l'ordre inverse des résultats du samedi.
PRIX	MESSIEURS : 3 prix BRUTS DAMES : 3 prix BRUTS
DEPARTAGE	En cas d'égalité pour le Titre MESSIEURS du « Grand Prix de Saint-Laurent » et pour le Titre DAMES du « Challenge Jacques RAFFRAY » Il sera joué un Play-Off en « mort subite » sur les trous 1 et 9. Pour les autres prix, le départage se fera sur les scores du dernier tour puis 9–6–3 et dernier trou.
REMISE DES PRIX	Remise des Prix suivie d'un cocktail offert par la Municipalité de Ploemel Le Dimanche 18 mai 2014 vers 17 h 30 au Club-House du Golf de Saint-Laurent
COMITE	Le Comité pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques
MEMBRES COMITE	Serge LUDOT – Alain THOMAS – Michel ESTARDY – Monique GARIN et Philippe BRUN
ARBITRES	Philippe BRUN – Serge LUDOT OEC – Monique GARIN OEC

Golf de Saint-Laurent – 56400 PLOEMEL

Accueil : 02.97.56.85.18

Association Sportive : 02.97.56.88.00

S. LUDOT Président AS : 06.83.07.12.88

E-mail : assl@wanadoo.fr